

PARIS L'ANNONCEMENT

800 BAI-X-TOURCOING... PAS-DE-CALAIS... SOMME... ABENNE... Les autres Départements et l'étranger, les frais de ports en sus.

BUREAUX & RÉDACTION

Roubaix, rue Neuve, 47. — Tourcoing, rue des Poëtrains, 42. Directeur-Propriétaire: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES

Abonnements et annonces à ROUBAIX, rue Neuve, 47. — A LILLE, rue du Cour-Saint-Etienne, 8. — A PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8. — A BRUXELLES, à l'Office de Publications.

ROUBAIX, LE 27 MARS 1897

La décadence de la marine marchande

Tous les consuls de France en fonction dans les ports de commerce font entendre les mêmes doléances sur la situation de notre marine marchande : « Notre pavillon disparaît, disent-ils, le plus grand nombre de nos navires est destiné à la mer par chargement sur des bâtiments étrangers et nous payons ainsi des sommes énormes à nos concurrents pour des transports dont nous devrions tirer profit; notre cercle d'activité maritime se rétrécit chaque jour, tandis que les autres marines progressent d'une façon inquiétante. » Et les chambres de commerce à l'étranger tiennent le même langage.

En réalité, notre tonnage reste stationnaire et, s'il ne décroît pas, c'est grâce aux subventions que nous donnons aux Compagnies postales et aux primes à la navigation qui touchent tous les navires qui s'adonnent à un long cours et au grand cabotage. Au surplus, il faut rappeler que tous nos navires jouissent de traitements particuliers : les uns reçoivent des subventions ou des primes; pour les autres, pas de concurrence, la navigation qu'ils pratiquent étant réservée à notre pavillon.

Quoi qu'il en soit, la Chambre des députés s'est émue de cette situation et, à son instigation, le gouvernement a nommé en ces derniers temps une grande commission qui, d'ailleurs, ne semble pas très pressée de commencer ses travaux. Cette commission procédera à une sorte d'enquête sur la marine marchande; puis, elle indiquera les mesures à apporter à un état de choses qui tend au monde désole. Les intérêts les plus opposés y étant représentés, les séances ne manqueront pas de piquant.

Les armateurs demanderont le retour à la demi-prime en faveur des navires construits à l'étranger; les constructeurs, appuyés par les métallurgistes, s'y opposeront au nom des intérêts du travail national. Dès aujourd'hui, les positions sont prises et les arguments des groupes sont connus. Lequel des deux triomphera? Leur donner satisfaction complète par quelque coté mal taillé, paraît assez difficile, à moins d'augmenter les subventions que l'Etat donne à la marine marchande, ce à quoi le Parlement ne se résoudra pas aisément.

Mais on se tromperait singulièrement si l'on croyait qu'une commission puisse enlever la décadence de la marine marchande. Tant que les capitaux refuseront par timidité de se porter sur les armements maritimes, aucune des industries qui font la fortune des ports étrangers ne pourra prospérer chez nous. Nous aimons les enquêtes, nous les faisons durer volontiers; elles produisent de beaux et longs rapports qui sont souvent utiles à consulter; mais elles ne remplacent jamais l'initiative privée; or, celle-ci reste malheureusement indifférente aux questions de marine marchande.

ENTREVUE

de M. Hanotaux et lord Salisbury. Paris, 26 mars. — Lord Salisbury, premier ministre de la Grande-Bretagne, et secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, a tenu hier un conseil avec M. Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, à la rencontre de lord Salisbury jusqu'à l'entrée du premier salon qui précède son cabinet. Sir Monson, ambassadeur d'Angleterre, a présenté lord Salisbury et s'est retiré.

Entrevue entre les deux ministres s'est prolongée pendant une heure et a été des plus cordiales. A 11 heures 30, lord Salisbury accompagné de l'ambassadeur d'Angleterre, est retourné à l'Élysée où il a dressé sa carte.

NOUVELLE ACCUSATION CONTRE M. CRISPI

Une très intéressante nouvelle nous arrive de Bologne et de Rome. Il ne s'agit rien moins que de la condamnation, devant la justice italienne, de M. Crispi, sous l'impulsion de son ministre de l'Intérieur, sous l'impulsion de M. Favilla, ex-directeur de la succursale, à Bologne, de la Banque de Naples. Le 26 novembre, lors de l'arrestation du commandeur Favilla, on avait signalé la probabilité de révélations compromettantes pour M. Crispi. D'après l'opinion générale, ce n'est que pour complaire au chef du précédent cabinet que M. Crispi se serait précipité à Bologne, sans même se donner la peine de s'expliquer devant le juge d'instruction de cette ville. On a pu constater, en effet, que M. Crispi n'a pas pu se défendre devant le juge d'instruction de Bologne. C'est un magistrat de Naples qui s'est rendu hier à la villa Leva pour recueillir sa déposition.

M. Crispi a répondu avec calme aux vingt-cinq questions qui lui ont été posées. Il affirme que des lettres de change à son nom, passées à la succursale de la banque de Naples, à Bologne, ont été régulièrement et intégralement payées.

D'après un journal de Rome à la dévotion de M. Crispi, celui-ci se proposait de poursuivre ultérieurement M. Favilla pour calomnie et diffamation. M. Crispi est arrivé à Rome où il n'était pas attendu.

Cette nouvelle est d'autant plus curieuse et commentée qu'on annonce une reprise d'instruction contre M. Luigi, fils de Crispi, accusé récemment de délabrement de bijoux chez une comtesse romaine.

Situation industrielle et commerciale DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 27 mars. On nous signale encore une légère amélioration, cette semaine, dans la vente des tissus, mais la reprise d'activité se fait très lentement.

Quelques fabricants de fantaisies ont été favorisés d'ordres à livrer pour la saison d'hiver; ils ont reçu également quelques suppléments en articles d'été. Toutefois, ce n'est pas encore la grosse production qui bénéficie de ce petit mouvement d'affaires.

La situation reste sensiblement la même pour le commerce de laines. A noter toutefois une meilleure tenue des cours au terme.

L'AFFAIRE ARTON

Paris, 26 mars. — L'affaire Arton semblait hier devoir entrer dans la période active par l'arrestation de M. Saint-Martin, mais ce n'a été qu'une tentative d'arrestation, au surplus, on n'était là qu'une manœuvre sur du « menu fretin ».

Mais, se demande-t-on, où est-on, où veut-on aller? Le premier phase de la lutte de M. Hanotaux, et ce pendant la seconde ne commence pas. On répond qu'il est impossible à M. Le Poittevin de poursuivre son information sur le fait interlope, car il n'est pas en possession de l'acte de dénonciation de M. Bertrand qui appartient de déposer les demandes en autorisation de poursuites. Pourquoi ne l'a-t-il pas encore fait?

On semble affirmer qu'elles le seront définitivement lundi; certains même disent qu'on pourrait bien précipiter les choses par suite de la Saint-Martin.

M. Cochefert à Avignon. — Il est très probable que, prévu par M. Naquet, M. Saint-Martin a passé la frontière de deux jours.

En effet, 30 jours de source sûre que mercredi à Carpentras, on répondait que M. Saint-Martin qu'il était parti pour Paris.

On se demande ce qu'est bien M. Alfred Naquet, député de Carpentras, qui intègre aurait passé en Italie après un court séjour à Nice, qui aurait prévenu M. St-Martin d'un réquisitoire à Villeneuve dans une petite villa que louait M. Saint-Martin. Là, comme à Carpentras, on a fait buisson creux.

LES PERQUISITIONS

M. Hamard, sous-chef de la sûreté, a procédé hier soir à des recherches à la Banque de France et au Crédit lyonnais, recherches qui ont abouti à la saisie de quelques papiers concernant l'affaire du Panama. Ce matin, à huit heures, M. Hamard a reçu un coup de main de M. Le Poittevin, le chargé d'affaires à Bologne, du côté de l'ouest, procéder à une vérification, pendant ce temps, M. Le Poittevin a été arrêté par le chef de la sûreté. En réalité, voici ce qu'il s'agissait. D'après quelques renseignements recueillis par M. Cochefert à Avignon, on a pu constater que M. Le Poittevin, qui est parti de Saint-Martin n'a pas été rejoint hier par le chef de la sûreté. M. Le Poittevin a pensé que l'ancien député de Vaucluse pouvait peut-être se trouver soit à Paris, soit chez un ami, et qu'il habite la banquette sur la ligne de l'Ouest. Les commissaires de police chargés de vérifier ces renseignements n'ont pas retrouvé la piste indiquée par M. Cochefert.

Nous disons, d'autre part, que M. Hamard et Marin se sont rendus ce matin chez les personnes pressées de M. Saint-Martin, afin de se renseigner. Ils ont pu recueillir aucun renseignement sur la retraite du fugitif.

Le matin, à onze heures et demie, M. Le Poittevin s'est rendu dans un des bureaux du service de la sûreté et s'est longuement entretenu avec M. Hamard, sous-chef de la sûreté, Marin et Marin, commissaires de police aux délégations judiciaires. Les commissaires ont été invités à se tenir en permanence à la disposition du juge.

M. Albert Grémeux s'est présenté aujourd'hui au cabinet du juge d'instruction de la part de M. Clovis Hugues. M. Le Poittevin a répondu qu'il ne pourrait lui rendre aucune satisfaction que lorsque l'instruction sur les faits reprochés à M. de Saint-Martin sera terminée. Le juge d'instruction n'entendra aucun témoin et n'écrit rien.

Contrairement à ce qu'on dit plusieurs de nos confrères, il est exact que M. Hamard ait été chargé, ces jours derniers, d'une mission en Angleterre relative à l'affaire Arton.

Une interpellation. Paris, 26 mars. — M. Chevillon vient d'annoncer dans les couloirs du Palais-Bourbon qu'il déposera aujourd'hui même une demande d'interpellation sur l'affaire Arton.

L'INSTRUCTION

Paris, 26 mars. — M. Le Poittevin a reçu cet après-midi M. Antide Boyer, député des Bouches-du-Rhône, avec lequel il a eu un entretien. Le juge vient de confirmer que les demandes en autorisation de poursuites sont entre les mains du garde des sceaux qui les transmettra quand il le jugera nécessaire.

M. Cochefert rentrera ce soir même à Paris, devant l'absence de sa mission en Vaucluse. M. Le Poittevin n'a pas jugé à propos d'envoyer le chef de la sûreté dans l'affaire Arton.

La maladie d'Arton

Paris, 26 mars. — Ce matin le docteur Totaillon a examiné Arton qui a déclaré qu'une opération était nécessaire mais non urgente.

M. Hanotaux a demandé au juge d'instruction qu'il se fasse rendre compte de la famille et d'autres membres de la famille, dans le cas où une issue fatale n'y ait aucune prise à une interprétation fautive.

M. Le Poittevin n'aurait pas cru devoir s'opposer à cette demande.

Suprêmes démarches

Paris, 26 mars. — Un ancien ministre nous a assuré que de pressantes démarches étaient faites auprès de l'Élysée en vue de la faire passer sur les déterminations du gouvernement pour faire déchoquer le gros nœud, ce qui paraît constituer le noyau de la situation.

D'autres démarches aussi sont tentées par des ministres. Plusieurs femmes de compromis sont allées se jeter aux pieds du président du conseil et du garde des sceaux pour les supplier de ne point perdre leurs maris.

M. Clovis Hugues vient d'apparaître dans les couloirs: « J'ai appris, nous a-t-il dit, qu'Arton aurait déclaré à M. Le Poittevin qu'il ne se connaissait ni l'Éve ni l'Adam; mais je sais assez bien que le juge d'instruction n'est pas fait pour servir à la publication de ces choses de Panama. Il nous a été affirmé que le gouvernement était décidé de ne pas s'opposer à cette motion. Cette assertion nous est confirmée par les journaux de la capitale.

LES ÉVÉNEMENTS DE CRÈTE

L'occupation de Malaxa par les troupes internationales. — Les combats continuent sur d'autres points. Londres, 27 mars. — Les journaux disent que le gouvernement britannique a reçu de Crète un dépêche annonçant que les troupes internationales occupent la ville de Malaxa et que les troupes internationales, les armées étant d'avis que l'occupation de ce point, soit par les Turcs, soit par les Grecs constituerait un danger pour les forces internationales occupant la Crète.

On télégraphie de la Crète : « Un transport turc a débarqué hier le contre-amiral laïk pachà avec des troupes et des mitrailleuses. Les Grecs se plaignent vivement de ce que les Grecs constituent un danger pour la Crète, en laissant en laissant une certaine liberté d'action aux navires turcs. »

Aux environs de la Canée. On télégraphie de la Canée : « Dans l'après-midi, une députation des principaux bays a demandé au capitaine Amoretti, commandant des troupes internationales, de faire garder leurs propriétés aux environs de la Canée. »

Le fort Prévalita est entièrement détruit. « Le combat continué dans le village de Narkouro. » Les commerçants anglais. On mande de Constantinople au Standard : « Les négociants anglais se plaignent vivement de la conduite de l'amiral Haris, qui interdit le chargement des marchandises près à être chargées seraient épillées. »

Au « grand old man ». On mande d'Athènes au Standard, à la date de vendredi soir : « Le prince héritier se prépare à partir demain pour Larissa. »

Chambre des communes. Londres, 27 mars. — La Chambre des communes, M. Lorrain demandant des explications sur la politique suivie à l'égard de la Crète.

LES ÉVÉNEMENTS D'ORIENT

Paris, 26 mars. — Les événements d'Orient ont repris hier un certain caractère de gravité. Après une période de calme relatif, les insurrections ont allumé les bûches de Malaxa; les Turcs ont été contraints de reculer. Les navires étrangers ont dû intervenir et ont bombardé les blockhaus. L'attaque, dont les dépêches, à ce titre, ont été les engagements continuent malgré les avertissements des puissances.

D'autre part, le prince royal, dont on annonçait depuis longtemps le départ, a quitté Athènes pour la Thessalie. Les Grecs ont été contraints de reculer devant l'armée d'Épée de l'Albanie au Mont-Dora.

Par décret royal, le prince royal est nommé commandant en chef de l'armée de Thessalie. Le gouvernement hellénique continue ses préparatifs militaires. Sixante-cinq mille soldats d'infanterie, destinés à la conquête des busses de la frontière étrangère, ont été commandés à différents endroits de la Grèce.

Le gouvernement grec est en pourparlers pour l'acquisition de cent mille fusils de guerre. On ne sait point, au surplus, quelles sont les idées exactes du gouvernement grec. En effet, une dépêche d'Athènes dit que le gouvernement hellénique a une réunion particulière. Il est chargé quatre de leurs collègues de se rendre auprès de M. Delyannis pour lui demander des éclaircissements sur la situation.

Un autre télégramme de Constantinople au Standard annonce qu'un navire grec, chargé de distribuer des secours aux Arméniens, a été assassiné dans le district de Bartin. Les assassins se sont emparés de cinquante fusils et de quelques lettres et papiers sans importance.

Le patriarche catholique arménien adressé une plainte à M. Cambon. Un autre télégramme de Constantinople au Standard annonce qu'un navire grec, chargé de distribuer des secours aux Arméniens, a été assassiné dans le district de Bartin. Les assassins se sont emparés de cinquante fusils et de quelques lettres et papiers sans importance.

Le départ du prince royal. Paris, 26 mars. — L'Agence Nationale, qui, plus d'une fois déjà, a transmis des renseignements de source officielle, nous communique, à deux heures et demie, la dépêche suivante : « Athènes, 26 mars. — Nous pouvons annoncer, de la part de M. Haris, du prince héritier Constantin. »

Les combats de Malaxa. La Crète, 26 mars. — Le combat de Malaxa a duré jusqu'à minuit. Les insurgés ont brûlé dans la soirée les blockhaus turcs et ont tué cinquante hommes. Les insurgés ont compté le garnison de Malaxa, huit seulement se sont sauvés, le reste a péri.

Le fort de Malaxa a été détruit par les obus de la flotte internationale. Les insurgés, avant de descendre dans la plaine, y avaient arboré le drapeau grec. Les insurgés ayant eu un abandonner les armes et les vêtements militaires, les hauteurs de Malaxa, à la suite du bombardement prolongé dont ils ont été l'objet de la part des flottes internationales.

Les armées ont invité le commandant des troupes turques à la Crète à occuper ces positions. Le commandant a déclaré formellement cette proposition, ajoutant que les troupes turques ont un nombre insuffisant.

Ce matin la forteresse est abandonnée. Korallidi brûle. Quelques escarmouches ont lieu entre le commandant de Malaxa et les troupes turques. Les insurgés ont tué un officier turc. Les insurgés d'Alrotri qui avaient combattu une attaque simultanée des positions turques ont été sur le point de s'emparer de la Crète.

L'opinion générale serait que les insurgés seraient entrés à la Crète si les flottes n'étaient pas intervenues. Les navires étrangers ont tiré environ 30 coups de canon sur le blockhaus de Malaxa, pour en déloger les Grecs.

Une compagnie russe de 120 travailleurs d'Oessa vient de débarquer à Malaxa. Les insurgés ont tué un officier turc. Les insurgés d'Alrotri qui avaient combattu une attaque simultanée des positions turques ont été sur le point de s'emparer de la Crète.

Les hostilités. Londres, 26 mars. — On télégraphie de Volo au Daily Telegraph que l'impression générale est que les hostilités commencent le 4 avril, date de l'anniversaire de l'indépendance de la Grèce.

Les massacres de Tokat — 700 morts. Londres, 26 mars. — On mande de Constantinople au Morning Post : « Suivant les derniers renseignements recueillis par la commission chargée de faire une enquête sur les massacres de Tokat, le nombre des victimes serait de sept cents. Plusieurs Grecs sont parmi les morts. »

La réponse de la Grèce à la dernière note des puissances. Athènes, 26 mars. — Voici le texte de la réponse faite par le gouvernement hellénique, à la note des puissances, concernant le blocus de la Crète.

« La Chambre, dit l'orateur, ne doit pas être induite en erreur par les déclarations de lord Salisbury au sujet de la violation de l'Étranger; ce sont des termes sources, mais vides. »

« Le gouvernement a-t-il résolu de libérer la Crète complètement du joug de la Turquie? La majorité des chrétiens répondent toute idée d'autonomie et les forces armées ont cinq lettres quadrilatères, au moyen d'un blocus est chose monstrueuse, ce n'est pas la ligne de conduite que le gouvernement devrait adopter. »

« L'entêtement des puissances à refuser l'annexion de la Crète à la Grèce les conduit à un désastre et à un état de choses qui n'est pas de nature à procurer la liberté à la Grèce. »

« M. Haris répond, il s'agit du langage de M. Morley et du moment qu'il a choisi pour le leur, alors qu'il s'agit d'une note officielle, il est digne de la Grèce, situation dont le gouvernement n'est pas responsable. On demande au gouvernement des explications sur l'autonomie de Malaxa. M. Haris a répondu qu'il n'y a rien d'autonomie tout près de ses cartes, pour la Grèce à la province requise. Les puissances qui se sont chargées d'assurer la tranquillité en Crète ne peuvent d'ailleurs pas se faire arrêter par les signaux des partisans. Toutefois, elles méritent à bon droit la tâche qu'elles ont entreprise. »

« Une réduction de 1,000 livres sterling sur les appointements de lord Salisbury. Cette proposition est repoussée par 125 voix contre 51. »

Chez M. Vallé. M. Vallé, député de la Marine, l'auteur du fameux rapport parlementaire sur le Panama, interviewé par M. Marcel Babin, du Gaulois, a déclaré à notre confrère : « Si la Chambre est saisie d'une demande d'autorisation de poursuites contre quelques-uns de ses membres, la commission chargée d'examiner cette demande ne s'occupera pas de l'accepter et en les refusant, elle ne pourra attribuer à l'Etat et la somme nécessaire pour l'achat de la Canée. »

« On dit que M. Haris n'est pas de son dire. — Nous venons de demander par satellite à la chambre, publie-t-on, que l'achat de la Canée soit fait par le gouvernement hellénique. C'est ce qu'il faut de la Canée. »

LES MASSACRES DE TOKAT

Constantinople, 26 mars. — Les rapports envoyés par les consuls de Tokat, et de 300 environ; le chiffre de 700 tues, indiqués par les dépêches privées, est exagéré. Le Bazar à 600 p. 100. Les désordres ont cessé à l'arrivée du gouverneur qui est venu de Sivaz. Les missions ont été protégées.

NOUVEAU BOMBARDEMENT

La Crète, 6 heures 20 soir (source anglaise). — Tous les navires de guerre de la baie de la Sule ont été bombardés. Les insurgés continuent à incendier les propriétés turques. Les troupes turques ont été obligées de se retirer et ont commencé à bombarder la forteresse de Bouliantaria qui protège la sortie du défilé de la Crète.

« Les insurgés continuent à incendier les propriétés turques. Les troupes turques ont été obligées de se retirer et ont commencé à bombarder la forteresse de Bouliantaria qui protège la sortie du défilé de la Crète. »

LE SÉNAT

Séance du vendredi 26 mars 1897. Présidence de M. Loubet, président. M. ANASTASIEFF, secrétaire.

C'est pour aujourd'hui qu'a été mis à l'ordre du jour la discussion de l'interpellation Joseph Fabre sur les finances électorales. Aussi, de très bonne heure, les couloirs du Sénat ont vu beaucoup de monde. Les sénateurs ont été sollicités de carte d'entrée.

Nous remarquons un certain nombre d'ecclésiastiques dans le nombre de nos visiteurs. Ainsi, nous avons vu le cardinal de Saisne, évêque de Metz, et le cardinal de Luçon, évêque de Poitiers.

Pendant ce temps les bureaux des groupes se réunissent et préparent le texte de l'ordre du jour qui sera donné à l'Assemblée.

Coup de théâtre! Il est trois heures moins cinq, le bruit se répand que l'interpellation n'aura pas lieu. Pourquoi? Personne ne sait. On croit que M. Joseph Fabre, il est introuvable.

C'est le garde des sceaux qui, à la demande, déclare un sénateur inconnu. M. Joseph Fabre, il est introuvable. C'est le garde des sceaux, mais il se moque donc du Sénat! déclare-t-on dans un groupe.

Il est très étonné avec le Panama, dit en riant un sénateur du droit. « Vous allez protester contre ce sans-gêne, s'écrient d'un côté M. Babin et M. Loubet. »

Le mécontentement est général et les plus réservés déclament sur le désinvolte point. « On aurait dû nous prévenir, dit de sa voix fatiguée M. de Freycinet. »

Messieurs, en séance! criez un insinuer, et les sénateurs de se hâter d'entrer dans la salle.

LA SÉANCE

L'Assemblée est extrêmement vive. Dans la salle, des applaudissements très animés ont lieu sur tous les points. M. Joseph Fabre, qui passe devant le Sénat, est très étonné, mais il se dirige lentement aux questions pour aller s'entretenir avec M. Loubet.

Un banc du côté de gauche, où se trouvent M. André Lebou, ministre des colonies, et M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, venu pour la discussion d'un projet de loi.

« Les heures du quart, la séance est ouverte par M. Loubet. M. Monod, député favorable de la commission des finances, a été appelé à projeter devant le Sénat. M. Monod, député favorable de la commission des finances, a été appelé à projeter devant le Sénat. »

M. Monod, député favorable de la commission des finances, a été appelé à projeter devant le Sénat. M. Monod, député favorable de la commission des finances, a été appelé à projeter devant le Sénat. »

M. Monod, député favorable de la commission des finances, a été appelé à projeter devant le Sénat. M. Monod, député favorable de la commission des finances, a été appelé à projeter devant le Sénat. »

M. Monod, député favorable de la commission des finances, a été appelé à projeter devant le Sénat. M. Monod, député favorable de la commission des finances, a été appelé à projeter devant le Sénat. »

L'INTERPELLATION JOSEPH FABRE

Le Sénat adopte, sur l'urgence déclarée, le projet d'interpellation. M. Joseph Fabre, ministre des colonies, et M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ont été appelés à projeter devant le Sénat.

M. Joseph Fabre, ministre des colonies, et M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ont été appelés à projeter devant le Sénat. M. Joseph Fabre, ministre des colonies, et M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ont été appelés à projeter devant le Sénat. »

M. Joseph Fabre, ministre des colonies, et M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ont été appelés à projeter devant le Sénat. M. Joseph Fabre, ministre des colonies, et M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ont été appelés à projeter devant le Sénat. »

M. Joseph Fabre, ministre des colonies, et M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ont été appelés à projeter devant le Sénat. M. Joseph Fabre, ministre des colonies, et M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ont été appelés à projeter devant le Sénat. »

M. Joseph Fabre, ministre des colonies, et M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ont été appelés à projeter devant le Sénat. M. Joseph Fabre, ministre des colonies, et M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ont été appelés à projeter devant le Sénat. »

M. Joseph Fabre, ministre des colonies, et M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ont été appelés à projeter devant le Sénat. M. Joseph Fabre, ministre des colonies, et M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ont été appelés à projeter devant le Sénat. »

M. Joseph Fabre, ministre des colonies, et M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ont été appelés à projeter devant le Sénat. M. Joseph Fabre, ministre des colonies, et M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ont été appelés à projeter devant le Sénat. »

M. Joseph Fabre, ministre des colonies, et M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ont été appelés à projeter devant le Sénat. M. Joseph Fabre, ministre des colonies, et M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ont été appelés à projeter devant le Sénat. »

BOURSE DE PARIS DU 27 MARS

Table of stock market data for Paris, 27 March 1897. Columns include various stock indices and prices.

BOURSE DE LILLE DU 27 MARS

Table of stock market data for Lille, 27 March 1897. Columns include various stock indices and prices.

Dernière Heure

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Paris, 27 mars. — Le gouvernement a déposé, cette après-midi, des demandes en autorisations de poursuites; trois à la Chambre, visant MM. Naquet, Henri Maret et Antide Boyer; une au Sénat, visant M. Leyrey, sénateur de la Haute-Saône, ancien député.

M. Saint-Martin vient de se constituer prisonnier. Les passions ont été de mettre les biens non cédés devant lui, mais aussi devant tous les principaux ports grecs de l'Étranger, etc.

On mande de Rome au Daily Chronicle que la Consulta a été informée que lord Salisbury a fait connaître à M. Hanotaux que son gouvernement a l'intention de maintenir le blocus en Crète et en Grèce.

Le ministre de la marine a fait prononcer le commandant du navire qui a tiré sur les insurgés. Les troupes turques. Une dépêche de Vienne au Times signale l'état de désordre des troupes turques sur la frontière et aussi leur manque de discipline.

Les puissances ont décidé de mettre les biens non cédés devant lui, mais aussi devant tous les principaux ports grecs de l'Étranger, etc.

On mande de Rome au Daily Chronicle que la Consulta a été informée que lord Salisbury a fait connaître à M. Hanotaux que son gouvernement a l'intention de maintenir le blocus en Crète et en Grèce.

Le ministre de la marine a fait prononcer le commandant du navire qui a tiré sur les insurgés. Les troupes turques. Une dépêche de Vienne au Times signale l'état de désordre des troupes turques sur la frontière et aussi leur manque de discipline.

Les puissances ont décidé de mettre les biens non cédés devant lui, mais aussi devant tous les principaux ports grecs de l'Étranger, etc.

LES ÉVÉNEMENTS DE CRÈTE

L'occupation de Malaxa par les troupes internationales. — Les combats continuent sur d'autres points. Londres, 27 mars. — Les journaux disent que le gouvernement britannique a reçu de Crète un dépêche annonçant que les troupes internationales occupent la ville de Malaxa et que les troupes internationales, les armées étant d'avis que l'occupation de ce point, soit par les Turcs, soit par les Grecs constituerait un danger pour les forces internationales occupant la Crète.

On télégraphie de la Crète : « Un transport turc a débarqué hier le contre-amiral laïk pachà avec des troupes et des mitrailleuses. Les Grecs se plaignent vivement de ce que les Grecs constituent un danger pour la Crète, en laissant en laissant une certaine liberté d'action aux navires turcs. »

Aux environs de la Canée. On télégraphie de la Canée : « Dans l'après-midi, une députation des principaux bays a demandé au capitaine Amoretti, commandant des troupes internationales, de faire garder leurs propriétés aux environs de la Canée. »

Le fort Prévalita est entièrement détruit. « Le combat continué dans le village de Narkouro. » Les commerçants anglais. On mande de Constantinople au Standard : « Les négociants anglais se plaignent vivement de la conduite de l'amiral Haris, qui interdit le chargement des marchandises près à être chargées seraient épillées. »

Au « grand old man ». On mande d'Athènes au Standard, à la date de vendredi soir : « Le prince héritier se prépare à partir demain pour Larissa. »

Chambre des communes. Londres, 27 mars. — La Chambre des communes, M. Lorrain demandant des explications sur la politique suivie à l'égard de la Crète.

« La Chambre, dit l'orateur, ne doit pas être induite en erreur par les déclarations de lord Salisbury au sujet de la violation de l'Étranger; ce sont des termes sources, mais vides. »

« Le gouvernement a-t-il résolu de libérer la Crète complètement du joug de la Turquie? La majorité des chrétiens répondent toute idée d'autonomie